

tholique ; il y aurait plus de courage à le faire qu'à venir demander sournoisement au ministre de faire une chose que, dans l'honnêteté de son cœur de soldat, vous savez bien qu'il ne fera pas.

“ Nous sommes dans un moment singulièrement grave et troublé,—je n'en dirai pas plus long,—dans un moment où la France peut avoir besoin de tous ses enfants.

“ J'en suis bien convaincu,—que nous appartenions à la droite ou à la gauche, — nous ferons tous les efforts pour conserver la paix, pour éviter une guerre qui, dans toute éventualité, serait une immense calamité.

“ Mais ce malheur peut arriver. Et c'est en ce moment que vous venez demander que le fils élevé dans des croyances religieuses ne puisse pas être appelé à commander un navire ou un régiment !

“ En face de l'étranger, vous venez sonner ici le clairon de la guerre civile.

“ Quand la patrie a besoin de l'union de tous, vous venez jeter des paroles de haine et vous voulez empêcher des Français de vivre et de mourir pour la France !

“ Comme Français, je ne puis supporter un pareil langage. Oui, ce langage est un crime.”

M. Burdeau s'était adressé particulièrement au ministre de la marine ; mais le président du conseil, sentant tout l'odieux de cette proposition, a voulu répondre lui-même. Il a déclaré à M. Burdeau qu'il ne pouvait prendre les engagements qu'il lui demandait. Cette réponse a clos l'incident.

---

Dans la nouvelle loi militaire en préparation on impose *au nom de l'égalité* le service *obligatoire* à tous les Français.

C'est au nom de cette *égalité* qu'on a étendu cette obligation aux élèves des séminaires.

Voici maintenant que l'on rétablit des exceptions :

Chaque jour le ministre de l'instruction publique, M. Berthelot vient grossir la liste des exceptions de quelques catégories nouvelles. Ce sont tantôt les élèves de l'Ecole des beaux-arts qu'il y fait entrer, tantôt ceux de l'Ecole des langues orientales, puis certains élèves des Facultés de droit et de médecine, etc., etc.

Seules les séminaristes restent soumis à la loi, et ne peuvent entrer dans aucune catégorie d'exception. Et cependant quels élèves ont plus besoin que ceux des séminaires de faire sérieusement leurs études et de se préparer sérieusement à leur saint ministère ?

Il est donc de toute évidence que cette loi militaire, telle que veulent la faire M. Berthelot, M. Boulanger et les sénateurs et députés républicains, n'a plus qu'un but : *empêcher les vocations religieuses et le recrutement du clergé.*

---

Un suisse, M. Spéiser, frère du conseiller d'Etat P. Spéiser,